

Administration fiscale et recouvrement de l'impôt

Niveau d'étude
Bac +5

Composante
**Institut d'Administration
des Entreprises (IAE)**

Volume horaire
9h

Période de l'année
Semestre 3

En bref

- # **Langue(s) d'enseignement:** Français
- # **Méthode d'enseignement:** En présence
- # **Organisation de l'enseignement:** Formation initiale, Formation continue, Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation
- # **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Description

Découvrir les missions, fonctions et interlocuteurs de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) afin d'acquérir des connaissances et des réflexes dans la relation avec l'administration fiscale.

Appréhender la notion de sécurité juridique en matière fiscale et acquérir des connaissances quant aux mesures principales afin de les utiliser au mieux.

Réviser et acquérir une vue d'ensemble des différentes voies de recours offertes aux contribuables.

Revoir de manière transversale autour d'un cas pratique différentes notions (déclaration, restitution, procédure, contentieux, contrôle, sécurisation..).

Acquérir des connaissances en matière de contentieux du recouvrement .

Heures d'enseignement

Administration fiscale et recouvrement de l'impôt - CM	CM	9h
--	----	----

Programme détaillé

I. Présentation de l'administration fiscale

= présentation et illustration des missions, services et interlocuteurs concernant :

- la fiscalité des particuliers,
- la fiscalité des professionnels,
- les missions topographiques, cadastrales et de publicité foncière,
- le contrôle fiscal,
- le contentieux,
- les collectivités...

avec à chaque fois l'impact du numérique.

II. L'offre de sécurité juridique en matière fiscale

= BOFIP, procédures des rescrit (avec cas pratique),
procédure de régularisation L62, contrôle à la demande....

+ vue d'ensemble des voies de recours offertes aux
contribuables.

III. Approche transversale (dispositif légal, déclaration,
restitution, procédures (contentieux, contrôle), sécurisation
(société/administration) d'un dispositif de crédit d'impôt (à
partir d'un cas pratique).

IV. Notions de contentieux du recouvrement.

En savoir plus

<https://iae.univ-poitiers.fr/>

Compétences visées

Savoir se repérer dans l'organisation administrative de la
DGFiP

Avoir des notions de contentieux du recouvrement

Bibliographie

BOFIP de l'administration fiscale

Infos pratiques

Lieu(x)

Poitiers-Centre Ville